

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [chantal norris](#)

<https://www.cadre21.org/membres/fd5652d1710f641b5a3246e3>

Date d'obtention : 2024-10-31 11:55:07

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1: Parler avec l'auteur du signalement et le jeune qui est victime de sexto, si celle-ci est différente. 2: Évaluer l'incident en complétant la grille d'évaluation pour en déterminer l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue du sexto. 3: Vérifier, auprès des personnes impliquées ou témoins de l'incident, les informations recueillies.. Faire une grille avec eux aussi au besoin et en 4: Parler avec l'instigateur du sexto pour obtenir sa version (grille d'intervention). On communique avec la police à la fin.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Ce que je retiens est que peu importe la situation, nous devons remplir la grille d'évaluation avec toutes les personnes concernées si c'est possible. Nous devons rester conforme aux lois de l'établissement ou avec les lois des forces de l'ordre. Que nous devons éviter de regarder les photos des jeunes s'ils veulent nous les montrer. Nous devons être rassurant et sans jugement. Se rappeler que nous ne sommes pas les mandataires du service de police

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je ne crois pas qu'une étape serait plus délicate qu'une autre. Je ne porte pas de jugement sur les actes des gens, j'essaie surtout de rester objective dans toutes les situations. Donc parler avec la personne qui a utilisé les images ou celle qui les a mises, ne me confronte pas. Je voudrais juste faire les bons choix et surtout prendre les bonnes informations à temps pour que les conséquences soient moins grandes.